

« Souvenirs intimes et anecdotiques d'un garde du corps des rois Louis XVIII et Charles X »

Collectage Anthony Vienne.

Rapportés par Xavier de Montépin. Publié en 1857 chez Alphonse Lebègue, imprimeur, pour les éditions « Schnée ».

On ne sait pas qui est l'auteur de ces « souvenirs intimes ». On sait seulement que ce sont les mémoires d'un « garde du corps » du roi Louis XVIII qui voulut garder l'anonymat ! (Les « gardes du corps » de la Maison du Roi formaient un corps d'élite. Les conditions pour y être admis étaient sévères. On y trouvait un grand nombre d'aristocrates.)

C'est le petit-fils d'un de ses amis, Xavier de Montépin qui avait demandé à ce « garde du corps » de rédiger ses mémoires. Par la suite, il se chargea en 1857, de les publier sans révéler le nom de l'auteur.

L'auteur nous rapporte tous les détails du voyage qui permit au roi Louis XVIII de retrouver son trône après la bataille de Waterloo (18 juin 1815).

Louis XVIII, frère cadet du roi Louis XVI attendait à Gand, l'issue de la bataille. Lorsqu'il apprit la défaite de Napoléon, on lui conseilla de rentrer au plus vite à Paris pour reprendre le pouvoir.

Chateaubriand dans ses « Mémoires d'outre-tombe » précise : « Tandis que Bonaparte se retirait à la Malmaison avec l'empire fini, nous, nous partions de Gand avec la monarchie recommençante ».

Dans les « souvenirs intimes » de ce garde du corps mystérieux, nous suivons ce voyage jour après jour avec force détails ! Nous avons le plaisir de découvrir que l'auteur a traversé Jolimetz aux côtés du roi avant de revenir dans notre village pour loger au château.

Extraits (ces extraits sont reproduits tels quels dans le français de l'époque) :

« Parti de Mons vers sept heures, le roi voulait arriver pour le déjeuner à Bavay, bourg assez important. Nous avions à traverser la forêt de Malplaquet, et aussitôt nous étions sur la terre de France.../... Oh ! L'heureux jour que celui de notre arrivée sur le sol français ! .../... Tandis que le roi déjeunait à Bavay chez le maire de cette petite ville, sa voiture stationnait dans la cour. Un garde du corps à cheval empêchait les curieux d'approcher et d'y jeter des regards indiscrets. Une caisse plate et longue, en bois d'acajou, placée sous la banquette à côté du roi, eût été l'objet des commentaires de la foule ; c'est ce qu'on voulait empêcher. Monsieur le prince de Poix, en me plaçant lui-même en faction, me dit : C'est la cassette particulière du roi... deux millions en or !

Louis XVIII traverse Jolimetz : Après deux heures de repos, nous nous mîmes en route pour Le Cateau-Cambrésis, où le roi se proposait de séjourner jusqu'à la réception de nouvelles qu'il attendait pour hâter ou ralentir sa marche sur Paris. »

De Bavay à Le Cateau, Louis XVIII emprunta la chaussée Brunehaut traversant ainsi avec son escorte notre village.

Nous n'arrivâmes que fort tard au Cateau-Cambrésis. Le lendemain, j'étais occupé à mes devoirs de cavalier, lorsqu'une voix que j'aimais et vénérâmes me dit : Hâtez-vous, sellez, paquetiez, soyez prêt dans une demi-heure, je vous emmène avec moi. C'était le général comte de Rotalier qui me parlait ainsi. Je fus bientôt prêt.

Une fois à cheval, le général nous apprit, car nous étions deux gardes du corps, qu'il avait fait le choix de nous comme aides de camp pour aller sous les murs du Quesnoy, sommer cette ville de se rendre à l'autorité royale. Je donnai quelques instants de regrets à ma séparation d'avec mes camarades, qui, plus heureux que moi, auraient part à l'honneur, en entourant le roi au moment de sa rentrée dans sa capitale.

Mais, me disais-je, si Le Quesnoy ouvre ses portes, si nous en prenons possession au nom du roi, j'aurai un ample dédommagement. Le Quesnoy n'est qu'à trois heures de Le Cateau. Nous arrivâmes bientôt au quartier général du prince Frédéric des Pays-Bas, ou plutôt du général Anthing, qui commandait en réalité les troupes assiégeantes, sous le nom de ce prince, âgé alors de dix-huit ans à peine.../...



Le prince d'Orange au château de Jolimetz : Le quartier général du prince d'Orange, second fils du roi des Pays-Bas, était établi au château du Jolimet, appartenant au baron de Nédonchel, maréchal de camp avant la révolution, vieillard affable et bon, qui reçut à bras ouverts les nouveaux hôtes que le siège du Quesnoy lui envoyait. (1)

Ces derniers, investis d'une mission de paix donnée par le roi, que le baron avait servi avec dévouement, lui plaisaient plus que ceux que la guerre et un roi étranger lui imposaient ; mais, poli, empressé et généreux, il rendait presque insensible la différence entre une hospitalité forcée et l'hospitalité du cœur. Le château était plein, du haut jusqu'en bas, d'aides de camp, d'officiers d'ordonnance, d'officiers du génie, attachés au prince et au général Anthing. Quelques compagnies d'infanterie bivouaquaient dans les cours et jardins, et les écuries regorgeaient de chevaux appartenant à tout ce monde, militaire, courtisan et domestique. Madame de Nédonchel, fille du baron, dont le mari était absent, entourée de quelques enfants et de femmes, faisait les honneurs du Jolimet, avec beaucoup de grâce et d'empressement, aux étrangers et aux nationaux ; mais elle ne pouvait faire que le château fût plus grand. On trouva, en se serrant, un cabinet et un lit pour le comte de Rotalier, et un matelas qu'on étendit sur le parquet du salon pour les aides de camp.../...

La ville de Le Quesnoy en cette année 1815 est commandée par le général Despeaux aux ordres de Napoléon. Les troupes coalisées (notamment les Hollandais) qui ont envahi le territoire français font le siège de la ville alors même que Louis XVIII rentre en France. Le contexte est pour le moins confus !

« Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, le prince Frédéric et le général Anthing résolurent d'envoyer sur la place rebelle, bombes, obus et boulets rouges. Le Quesnoy reçut une pluie de projectiles de toutes façons, à laquelle la place répondait de son mieux. Monsieur le comte de Rotalier me fit monter à cheval et me donna l'ordre de me rendre, par le chemin le plus direct, à Cambrai et de remettre au ministre de la guerre une dépêche dans laquelle il lui rendait compte de l'état des choses. La lettre dont j'étais porteur l'instruisait du refus du général Despeaux d'ouvrir les portes du Quesnoy aux envoyés du roi de France et des opérations subséquentes et éventuelles du siège de cette place. Le ministre encore couché, voulut entendre quelques détails sur les relations du comte de Rotalier avec le prince Frédéric et le général Anthing et sur les forces des troupes qui investissaient Le Quesnoy ; puis il me congédia, après m'avoir ordonné de venir chercher la réponse à ma dépêche. Me voilà donc libre de dormir quelques heures ! ».../...

Retour à Jolimetz : « Je partis vers trois heures avec une réponse du ministre à mon général, et j'arrivai avant la nuit au Jolimet. Le général Despeaux avait réfléchi sans doute sur l'inutilité d'une défense qui exposait la place qu'il commandait (Le Quesnoy) à un siège meurtrier. Qu'eût signifié une grande dépense de poudre, de bombes et de boulets, lorsque le désastre de Waterloo, qu'il connaissait, avait pour conséquence assurée la chute de Napoléon ? Aussi, une troisième sommation faite fut suivie d'un arrangement. J'avais rapporté la nouvelle de la présence du roi à Cambrai : ce fut sur cette base qui servit le plus à la négociation. Dans sa réponse, le général Despeaux consentait à remettre la place au comte de Rotalier aussitôt qu'il aurait acquis, par deux envoyés, la certitude du fait que j'avais vu de mes yeux. Il députa donc au Jolimet un lieutenant-colonel du génie, M. V..., et un chef de bataillon de la garde nationale mobile de la Côte d'Or, avec une lettre par laquelle il demandait un sauf-conduit pour ces deux officiers qui devaient se rendre à Cambrai et s'assurer par leurs yeux de la présence du roi dans cette ville.../... Le lendemain de leur départ, les deux émissaires revenaient enchantés de l'accueil que leur avait fait le roi. Il avait daigné les embrasser, en témoignage de la joie qu'il éprouvait. Vous êtes, leur avait-il dit, les premiers officiers de l'armée qui reconnaissent mon autorité. J'espère que votre exemple sera partout suivi et que le drapeau de la France flottera bientôt sur toutes les places de guerre de mon royaume.



Epilogue : *Louis XVIII* entra dans Paris le 8 juillet 1815... « Quant à nous, notre mission temporaire était remplie. Le général de Rotalier, remplacé dans son commandement, avait hâte d'arriver à Paris. »

Peu de temps après le retour triomphal du roi à Paris... Chateaubriand aura cette conversation étrange avec Louis XVIII qu'il rapporte dans ses « mémoires d'outre-tombe » :

« - Sire, je crois la monarchie finie

Le roi garda le silence ; je commençais à trembler de ma hardiesse, quand sa Majesté reprit :

- Eh bien, monsieur de Chateaubriand, je suis de votre avis. »

(1) Jolimet est indiqué dans le texte sans le z final : il s'agit d'une façon « ancienne » d'écrire le nom de notre commune. On comprend la position du baron de Nédonchel souhaitant l'aide des troupes coalisées mais ayant une préférence réelle pour ces émissaires du roi Louis XVIII.